

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER « LA FOLIE CHÂTEAU »
4 Février 2019**

Début de séance 20h40

Présents :

4 élus : Messieurs Muller, Duhem et Mesdames Dumay, Pires
Beauchampoises, dont le Secrétaire (M. Lecart)

Ordre du jour :

I/ RÉALISATIONS EFFECTUÉES OU EN COURS

Détail par M. MULLER

II/ PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DU 13 AVRIL 2019

1/ Ensemble pour une ville propre

2/ Communication

3/ Déroulé et organisation

III/ BUDGET PARTICIPATIF

1/ Présentation du projet

2/ Appel à projets et méthodologie de sélection

3/ premières idées

IV – QUESTIONS DIVERSES

I/ RÉALISATIONS EFFECTUÉES OU EN COURS

Point présenté par Monsieur Serge MULLER, Conseiller municipal délégué à la démocratie locale.

1.1 – Problème de stationnement à proximité de la Résidence Nungesser et Coli

Une réunion est intervenue, regroupant des représentants de la municipalité, des habitants de la résidence et le bailleur.

La résolution du problème de stationnement passe par une longue concertation entre les différents partenaires avec une réflexion collective sur les solutions à apporter.

La verbalisation ne réglerait pas la question, mais ne ferait qu'aggraver la situation.

L'objectif est de rapatrier un maximum de véhicules à l'intérieur de la résidence qui dispose de places libres que le bailleur veut louer, en contrepartie des investissements qu'il a menés pour sécuriser la résidence.

La situation pourrait évoluer dans le bon sens avec une réfection de la chaussée et une requalification de celle-ci, qui pourrait intervenir dès 2019. Se poserait alors la question d'opter pour un stationnement unilatéral ou en alternance chaque quinzaine.

Un débat s'instaure lors de cette réunion de quartier entre des positions fermes vis-à-vis des partisans des contreventions d'une part, et l'objectif de trouver rapidement une solution amiable d'autre part.

1.2 – Chemin de Saint-Prix

La compétence de cette voie est repassée de la communauté d'agglomération vers les communes concernées, à savoir Beauchamp et Taverny, cette voie étant située à cheval sur les deux villes.

Des travaux de réfection et de requalification de la chaussée seront menés en 3 tranches (Foch à Claude Sommer – Claude Sommer à Nungesser et Coli – Nungesser et Coli à Voltaire) dont le début du chantier pourrait intervenir dès septembre 2019.

Certains riverains soulèvent le problème de l'arrêt en double file, sur une partie de la chaussée côté Taverny, d'une dépanneuse appartenant à un garagiste situé sur ce Chemin de Saint Prix.

1.3 – Jardinières Avenue Anatole France

Deux jardinières en béton ont été enlevées entre les avenues René Minier et Hébert, ce qui permet une meilleure fluidité de la circulation et apporte une place de stationnement supplémentaire.

Le retour sur cette réalisation est positif de la part des riverains.

II – PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DU 13 AVRIL 2019

Point présenté par Mme Carla PIRES, Conseillère municipale déléguée à la prospective budgétaire, et par M. Philippe LECART, Secrétaire du quartier « La Folie-Château ».

2.1 – Ensemble pour une ville propre

Ce projet consiste à sensibiliser la population Beauchampoise à la propreté de la ville, à commencer par le nettoyage de leurs propres trottoirs durant la journée du 13 avril prochain, date commune à l'ensemble des quartiers de la commune.

Ce nettoyage concernerait l'entretien de chaque propriété par la taille des haies, l'arrachage des mauvaises herbes et l'enlèvement de tout détritrus (papiers, canettes, etc..) devant chez soi.

La journée débiterait par une réunion commune des participants en un seul lieu, charge à chacun de retourner vers son domicile pour y effectuer le nettoyage extérieur prévu.

2.2 – Communication

Des prospectus (flyers) seront distribués fin mars aux habitants, remis si possible personnellement aux voisins, et en boîtes à lettres, pour expliciter le fonctionnement de cette journée, par secteur de la ville.

2.3 – Déroulé et Organisation

Un premier rendez-vous de rassemblement se tiendra pour tous les quartiers en un lieu unique, le Parc Arboré, à 10 h le 13 avril 2019.

Chacun viendra avec son équipement personnel (gants, binette, balai, etc..) papier et crayon, les sacs pour les déchets seront fournis par la municipalité au point de rassemblement (Attention, ne pas utiliser les sacs papier prévus pour les jardins).

Lors du cheminement de retour, chacun pourra, s'il le souhaite, procéder à tout nettoyage qu'il jugerait utile, et surtout établir sur papier un état des lieux de la voirie (chaussée et trottoirs), qui sera ensuite remis aux référents de chaque quartier pour y établir une synthèse.

Une fois revenus à leur domicile, les Beauchampois seront invités non seulement à nettoyer leur environnement personnel, mais aussi à motiver leurs voisins sur cette action. Vers 12h – 12h 30, un rendez-vous commun aura lieu dans le parc de la Mairie pour partager un moment de convivialité autour d'un repas commun, chacun apportant mets et boissons. Sur place en Mairie, un stand sera tenu par des volontaires et référents de quartiers, avec présentation par quartier, compte-rendu des précédents conseils de quartiers, découverte des projets proposés. La clôture de cette journée sera prévue aux alentours de 16 h.

III – BUDGET PARTICIPATIF

Point présenté par Monsieur Serge MULLER, Conseiller municipal délégué à la démocratie locale.

3.1. Présentation du projet

Le budget participatif de Beauchamp 2019 est présenté comme étant un dispositif permettant aux habitants de Beauchamp de proposer des projets citoyens qui, s'ils sont lauréats, seront financés par une partie du budget d'investissement de la ville de Beauchamp. Ces habitants âgés de 8 ans ou plus ne peuvent faire l'objet de distinction de nationalité. Ces projets doivent être d'intérêt général, être limités en termes de dépenses, avoir un coût total estimé inférieur au montant global voté par le Conseil municipal, et entrer dans une des catégories relevant de la compétence de la ville.

3.2 – Appel à projets et méthodologie de sélection

Les projets pourront provenir soit d'adultes, soit d'enfants ou jeunes (de 8 à 18 ans) après une inscription via un formulaire qui sera remis à tous les habitants en seconde quinzaine de février.

La méthodologie de sélection du ou des projets passera dans un premier temps par un examen en conseil du quartier concerné (ou CME), puis par une étude plus approfondie de la faisabilité, de la légalité et du chiffrage par les services concernés de la ville.

La décision finale reviendra aux Conseils de quartier grâce à un vote pour déterminer les projets devant être financés par le budget participatif. Pour les enfants, des urnes seront disponibles dans les écoles et en mairie.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Appel à projets et dépôts de ceux-ci → au plus tard fin mars 2019

Examen des projets par les conseils de quartiers et autres instances → avril et mai 2019

Admission des projets, présentation au public → fin mai 2019

Vote des habitants lors de conseils de quartiers → juin 2019

Proclamation des résultats → juillet 2019

Le budget alloué aux citoyens par la municipalité est de 20 000 €(+ 10 000 €pour les projets des jeunes) en termes de réalisations concrètes.

3.3 – Premières idées

Parmi les premières idées émises à propos d'éventuels projets, on peut noter :

Boîtes à livres / Ruches à livres / Hôtel du savoir

Ecoles fleuries : avec réalisation de bacs à fleurs

Sacs pour déjections canines au parc arboré

Bancs publics en centre ville

IV – QUESTIONS DIVERSES

4.1 – Fibre optique Internet

La fibre est en effet en phase de déploiement sur Beauchamp sous couvert de SFR , selon contrat signé avec le Conseil Départemental.

L'objectif est que Beauchamp soit totalement « fibré » au plus tard fin 2020.

Toutefois, une fois la fibre arrivée à proximité de son domicile, chacun est libre de choisir l'opérateur téléphonique qu'il souhaite, SFR n'ayant aucune exclusivité en la matière.

4.2 – Caméras

A ce jour, 2 caméras sont en place dans Beauchamp (Gare et Marché).

Il est prévu à terme 9 caméras fixes + 3 caméras mobiles.

Pour les caméras restant à installer, cela se fera via la fibre de la communauté d'agglomération, selon le principe de la vidéo protection.

4.3 – Permis à Louer

Un habitant évoque le principe du « permis à louer » qui permet d'éviter des abus, notamment pour les « marchands de sommeil » sans scrupules.

Son éligibilité dépend d'une demande formelle de chaque Maire.

Il semble que ce principe soit déjà en expérimentation sur les communes de Cormeilles et Pierrelaye dans la communauté d'agglomération.

Potentiellement, cette possibilité existera sur Beauchamp à l'issue de cette expérimentation et pourrait s'appliquer par secteur.

4.4 – Avenir du parc Barrachin

Répondant à certaines interrogations de riverains, il est précisé que le Parc Barrachin sera préservé en espace vert à l'issue du déménagement de la 3 M qui occupe à ce jour 18 ha industriels sur 40 ha de parc au total.

La région a classé le parc en zone verte, rendant impossible la construction de logements.

4.5 – Distribution Postale

Certains secteurs de Beauchamp, dont la Folie Château, ne disposent pas d'une distribution régulière et quotidienne du courrier (parfois tous les 2 ou 3 jours) avec des conséquences parfois délicates à gérer.

La municipalité peut-elle agir auprès de la Poste ?

Il serait important d'obtenir des réponses d'ici la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Prochaine réunion de quartier Folie Château : le lundi 18 mars 2019 à 20h 30

Fin de séance : 22h 30